

### **Le mot du Président**

Cette fin d'année est marquée par la validation, par le comité des biens français, du dossier de candidature du phare de Cordouan au patrimoine mondial de l'UNESCO.

C'est le fruit du travail remarquable conduit par les ministères de la Culture et de la Transition écologique et solidaire et du SMIDDEST accompagnés par le cabinet spécialisé Grahal. C'est la concrétisation de la démarche initiée par notre association en 2001 pour inscrire le phare sur la liste indicative de l'UNESCO.

Mais il ne faut pas relâcher la pression : il appartient maintenant au Président de la République Française de choisir **le** projet que la France soumettra aux instances de classement. Si, comme nous, vous pensez que ce doit être Cordouan, soutenez sa candidature en copiant le lien suivant dans votre navigateur et en complétant le formulaire de soutien qui apparaîtra sur votre écran :

<https://www.phare-de-cordouan.fr/candidature-unesco.html>

**Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous,  
et nos meilleurs vœux pour 2019.**

Jean-Marie Calbet

### **Retour sur un vote**

**197 « oui » contre 2 « non »**

C'est le résultat de la consultation qui a été menée en juin auprès de nous tous.

L'Association pour la sauvegarde du phare de Cordouan a vécu.

**Vive l'Association des phares de Cordouan et de Grave !**

C'est simplement un changement de nom... qui a tout son symbole. Au moment où la procédure de classement de Cordouan au patrimoine de l'Humanité de l'UNESCO avance pas à pas mais sûrement, la pérennité du phare est assurée grâce à plusieurs campagnes de travaux et une présence humaine permanente.

Aussi, l'idée d'un besoin de « sauvegarde » sous-entendait que l'édifice était en péril. Ce n'est plus du tout le cas. Mais, forte de plus de 400 membres, l'association reste toujours vigilante sur le devenir du plus beau phare du monde.... de notre point de vue !

### **Bulletin d'adhésion 2019 (à découper)**

M. M<sup>me</sup> (Prénom et Nom) : .....

Adresse : .....

Courrier électronique : .....Téléphone : .....

Renouvelle(nt) son (leurs) adhésion(s) à l'**Association des phares de Cordouan et de Grave** pour l'année 2019.

Cotisation individuelle : 10 €

Cotisation «couple» : 15 €

*Coupon à détacher et à joindre à votre règlement adressés à :*

Jean-Marie CALBET - 23 route du Petit Moulin - 33340 Gaillan-Médoc



Le 7 juin, notre Président a répondu à l'invitation de la Fondation Philippine de Rothschild.

En effet, dans le cadre de sa politique de soutien aux associations méritantes, cette fondation nous a fait un don de 5 000 €.

Une très bonne surprise pour le conseil d'administration qui emploiera cette somme aux travaux de remise en état de la vedette « Matelier », l'une des attractions de notre musée puisqu'elle est au sec devant le phare de Grave.

Le vendredi 6 juillet, la saison touristique a débuté par le vernissage de l'exposition temporaire sur le feu Saint-Nicolas mais surtout par des remerciements aux Compagnons du Devoir Laurent Esnault (tailleur de pierre) et Pierre Pouligny (travail du bois).

En effet, leurs chefs d'œuvre sont exposés au musée.

Le premier représente, avec une extrême précision dans le découpe des pierres, une partie de l'escalier à vis de la partie supérieure de Cordouan (pièce en plusieurs morceaux pour plus de 250 kg).

Le deuxième est le support du premier : un magnifique tréteau.



### Les nocturnes au phare de Grave



Les « Nocturnes » deviennent l'un des événements incontournables du Nord-Médoc, avec 1 235 entrées en deux soirées, entre 19 heures et minuit. Beau succès.

*Photo du bas : minuit approche ; les derniers visiteurs !*



### Dates à retenir pour 2019

**Assemblée générale**  
Samedi 2 mars à partir de 15 heures, au Verdon-sur-mer

**Sortie des adhérents à Cordouan**  
Samedi 15 juin du matin à tard le soir.

**Nocturnes au phare de Grave**  
Mercredi 17 juillet  
Jeudi 8 août  
(de 19 h. à minuit)